

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Nonidi 29 Ventôse, an V.

(Dimanche 19 Mars 1797).

Mise en liberté accordée par les Français à plusieurs citoyens de Faenza qui étoient détenus par ordre du pape. — Convention entre le général Buonaparte et le marquis Manfredini, pour l'évacuation de Livourne et du territoire du grand-duc de Toscane par les troupes françaises. — Rentrée à Brest du chef de division Castagnier. — Prise du vaisseau espagnol la Sainte-Trinité par les Anglais.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ITALIE.

De Faenza, le 20 février.

La cour de Rome étoit maîtresse du château de Saint-Léon, où étoient détenus justement quelques coupables, mais où la plupart des prisonniers étoient d'innocentes victimes sacrifiées à la violence; plusieurs citoyens distingués de Faenza y languissoient depuis long-tems. Cette Bastille étant tombée au pouvoir des Français, un colonel & quelques officiers se présentèrent dans ce séjour de mort, en criant: « Citoyens de Faenza, vous êtes libres; la république française a brisé vos fers ».

De Bologne, le 23 février.

Il y a eu ici un congrès qui donnera lieu à beaucoup de conjectures. Le général Buonaparte, de retour de Tolentino, a trouvé à Bologne le marquis Luchesi, ministre du roi de Prusse, le marquis Manfredini, mentor du grand duc, & le général Clarke. Quoique le premier aille à Lucques, où se trouvent sa femme & ses enfans, personne ne croit que cette rencontre soit l'effet du hasard. Ce qui le confirme, c'est la longue conférence qu'il a eue avec Buonaparte après le congrès. L'objet du voyage de Manfredini n'est pas connu. Les uns disent qu'il est venu intercéder pour le pape; d'autres qu'il a fait des propositions de la part de la cour de Vienne, quoiqu'il n'y soit pas personnellement agréable. La présence du général Clarke au congrès semble venir à l'appui de cette dernière opinion.

Le général Buonaparte, dans son passage à Pesaro, a fait publier la proclamation suivante, adressée aux soldats de la division Victor & des légions transpadanes & cispadanes.

Soldats, je ne suis pas content de vous. L'armée d'Italie vaincu jusqu'ici, par son courage & son intrépidité, les armées belliqueuses de l'empereur; sa discipline & son humanité ont triomphé de la calomnie & de la malveillance; aussi, par-tout où elle a passé, elle a été proclamée l'amie des peuples vaincus. Une bonne conduite dans l'expédition qui vient d'être entreprise est la seule

gloire qu'elle ait à acquérir; en agissant différemment nous perdriens le fruit de notre conquête. Je crois donc à propos d'ordonner que tout soldat qui sera convaincu d'avoir attenté, de quelque manière que ce soit, aux personnes ou aux propriétés du peuple vaincu, ou que l'on trouvera coupable de vol, sera fusillé en présence de son bataillon ».

Signé, BUONAPARTE.

De Florence, le 27 février.

On vient de publier ici la copie authentique de la convention qui a été signée à Bologne entre le général Buonaparte & le marquis Manfredini, majordome du grand duc de Toscane. Elle est ainsi conçue :

Art. 1^{er}. Le général en chef de l'armée d'Italie retirera de Livourne & de tous les états de S. A. R. les troupes françaises & les légions d'Italie, aussi-tôt que les anglais auront évacué lesdits états, sans en excepter Porto-Ferraio.

II. S. A. R. s'engage à refuser tout passage dans ses états aux troupes des puissances en guerre avec la république française. Celle-ci s'engage de son côté à ne faire passer dans le grand duché aucunes troupes françaises ni lombardes, lorsque l'article 1^{er} aura reçu son exécution.

III. Immédiatement après l'exécution de l'article 1^{er}, le port de Livourne jouira de ses franchises & libertés, conformément au traité de paix conclu avec la république française & S. A. R., le 21 pluviôse de l'an 3 (9 février 1795).

IV. S. A. R. consent à faire payer dans la caisse du payeur-général de l'armée d'Italie un million de livres tournois payables en trois termes; le premier de 300 mille livres, dans la semaine qui suivra l'évacuation de Livourne; le second de 400 mille livres, un mois après le premier paiement; le troisième de 300 mille livres, six semaines après le second paiement.

V. S. A. R. se charge de rembourser aux différentes communautés de la Toscane, le prix des fournitures qu'elles ont faites dans plusieurs circonstances aux troupes françaises, en y comprenant celles qui pourront leur être faites encore lorsqu'elles sortiront du grand duché.

Signé, BUONAPARTE, le marquis de MANFREDINI.

Cette convention a été ratifiée par le directoire & le grand-duc de Toscane.

HOLLANDE.

D'Amsterdam, le 7 mars.

Le premier de ce mois il appareilla du Texel une division de vaisseaux de guerre & de frégates de notre république; savoir, le *Jupiter*, de 74 canons, monté par le vice-amiral Runtjes; la *Liberté*, de 74; l'*Amiral Tjerk Hiddes de Vries*, de 68; *Leyden*, de 68; le *Cerbere*, de 68; de *Gelykheid* (l'*Egalité*), de 68; de *Bescherm* (le *Protecteur*), de 56; *Mars*, de 44; *Monnikendam*, de 44; *t Zeepaard* (le *Ceval-Marin*), de 26; de *Waakzaamheid* (la *Vigilance*), de 26; le *Courier*, de 8. Le vaisseau l'*Egalité* toucha, en sortant du goulet; mais vers le soir il fut dégagé.

Le même jour, une autre division sortit de la Meuse; elle étoit composée des vaisseaux & frégates suivans: le *Brutus*, de 74, contre-amiral Blois de Treslong; l' *Hercule*, de 68; le *Delft*, de 56; la *Furie*, de 36; l'*Embuscade*, de 32; la *Minerve*, de 26; la *Vénus*, de 26; & le brigantin la *Galathée*, de 16.

Les divisions, s'étant réunies le 3, sont entrées ensemble au Texel, où il se trouve en conséquence une escadre de huit vaisseaux de ligne, huit frégates, un brigantin, une chaloupe, prêts à agir.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 24 ventôse.

Plusieurs communes rurales des environs de cette ville, ruinées par les réquisitions & l'emprunt forcé, & qui avoient fait les derniers efforts pour fournir leurs taxes de la dernière réquisition, viennent de recevoir injonction de payer sur-le-champ tous les vingtièmes arriérés des années 1793, 1794 & 1795, sous peine d'être exécutés militairement d'ici à trois jours. Il faut remarquer que quelques-unes de ces communes ont fourni, il y a huit jours, jusqu'à des sommes de 24 mille liv. en numéraire chacune, en remplacement de la dernière réquisition qu'il leur étoit impossible de payer en nature. Il faut remarquer encore que chaque demande que l'on fait aux habitans des campagnes est accompagnée de la menace d'exécution militaire. Il faut convenir que voilà d'étranges moyens pour faire aimer le gouvernement français au peuple belge, qui, sous l'ancienne constitution, ne pouvoit pas même être forcé de loger, & c'étoit une de nos plus belles prérogatives que celle de l'exemption du logement des gens de guerre: il y a cependant encore loin de là aux exécutions militaires.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Extrait d'une lettre de Bayonne, du 21 ventôse.

Je suis parti de Madrid le 7 mars. On y disoit à l'oreille la désastreuse défaite de Cordova, & l'on se l'exagéroit même beaucoup, effet naturel de la mystérieuse réticence du gouvernement. La gazette officielle n'en a pas dit un mot & n'en parlera jamais; il n'est pas même sûr que le roi soit jamais instruit de ce grand revers. Lorsque la cour de Madrid se déterminera, par la plus impérieuse nécessité, à faire la paix avec la république, il fallut bien faire sentir au roi l'impossibilité où il étoit de continuer la guerre, pour le résigner aux sacrifices que lui imposoit le traité de paix. Je croyois, dit le monarque étonné, que nous avions toujours battu les Français. — Il est très-

vrai qu'on étoit encore fort inquiet sur le sort d'une grande partie de l'escadre, dont on n'avoit aucune nouvelle. On dit ici que don J. Cordova a été blessé dans le combat. On n'en disoit rien à Madrid. Cet événement alarme infiniment le commerce de Cadix, & augmente le mécontentement des provinces maritimes sur cette guerre, déclarée à l'Angleterre avec si peu d'intérêt & de moyens, &c.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

De Brest, le 20 ventôse.

La frégate la *Vengeance* est arrivée hier avec le chef de division Castagnier; la *Résistance* & la *Constance* en avoient été séparées la veille à l'entrée de la nuit. Cette division a pris quinze bâtimens du commerce anglais, qu'elle a coulés, après en avoir sauvé les équipages; la *Vengeance* seule a amené plus de 160 prisonniers.

Le corsaire le *Patriote* est arrivé en même tems de croisière. Le capitaine rapporte que le 3 ventôse (21 février), il est sorti des ports d'Angleterre deux convois, l'un portant à Lisbonne 5 mille hommes de cavalerie & des chevaux, sous l'escorte de deux frégates, & l'autre de 60 voiles, chargées de munitions & de vivres pour les colonies, sous la protection de deux vaisseaux. Le *Patriote* a pris un bâtiment de ce dernier convoi, chargé de 300 tonneaux de vivres.

Tous ces jours-ci on a signalé un nombre considérable de bâtimens de guerre ennemis. Aujourd'hui, dans l'après-midi, on a eu connoissance que deux bâtimens de guerre français combattoient contre des forces supérieures, & un instant après qu'ils avoient amené leur pavillon. Ce sont la frégate la *Résistance* & la corvette la *Constance*. Suivant les rapports de la côte, le combat duroit depuis dix heures du matin. Les vents étoient forts de la partie du nord; ce qui empêchoit que ces bâtimens n'entrassent dans quelque rade, ou ne se jettassent à la côte.

De Paris, le 28 ventôse.

Le courrier, parti de Marseille le 12 de ce mois, a été arrêté le 13 dudit, entre Barjout & le pont Saint-Esprit, par 14 brigands qui ont fouillé presque toutes les dépêches, & en ont enlevé ce qu'ils y ont trouvé de précieux. Les débris de ces dépêches ont été recueillis avec soin, & ont été envoyés par les administrateurs-généraux des postes au ministre de la justice.

On écrit de Bayonne qu'un vaisseau de guerre espagnol a été pris par les Anglais dans un petit port près de Cadix, où il avoit été obligé de relâcher. Le ci-devant maître qu'il avoit à son bord, émigré français qui servoit sur ce vaisseau, a été tué dans le combat. Il est faux que M. Albert de Rioms fût sur la flotte espagnole.

Poullier & Louvet croient que M. d'Amblimont & d'autres émigrés se sont fait tuer exprès pour faire haïr les Espagnols par les Anglais.

LES BATAVES, par Bitaubé, de l'Institut de Paris & de l'Académie de Berlin. A Paris, chez Garnier, rue Ste-Pente, & Varin, rue du Petit-Pont. Volume in-8° d'environ 400 pages. Prix, 3 liv. 12 sols pour Paris & 4 liv. 10 sols franc de port.

Fénelon a composé Télémaque pour instruire les enfans des rois.

sort d'une
aucune non-
essé dans le
événement
& augmente
s sur cette
d'intérêt &

E R E .

avec le chef
Constance en
à nuit. Cette
nce anglaise
quipages ; la
niers.
me toms de
(21 février),
ois, l'un por-
e & des che-
l'autre de
res pour les
aux. Le Pa-
ivoi , chargé

e considérable
dans l'après-
mens de guerre
rieures, & un
hon. Ce sont
onstance. Sui-
oit depuis dix
de la partie de
n'entrassent
a côté.

e ce mois, e
e pont Saint-
viesse toutes les
rouvé de pré-
recueillis avec
eurs-général

re espagnol
près de Cadix
devant mar-
oit sur ce vai-
que M. Albert

Amblioum
ur faire batt

de Paris & de
meri , rné S-
Volume in-8°
ols pour Paris
s enfans des

Bitaubé, pour animer les peuples à la liberté, célèbre aujourd'hui les Bataves. Tous deux ont commencé par étudier & répéter les chants d'Homère. Fénelon en avoit traduit seulement l'Odyssée. Bitaubé, à plusieurs reprises, nous en a redonné tous les ouvrages. Ils ont pu l'un & l'autre puiser aux vraies sources de la poésie héroïque, & en transporter les trésors dans leur prose.

M. Bitaubé n'intitule pas son ouvrage un Poème ; il l'appelle dans sa préface un Tableau moral. Il a su déjà surmonter les difficultés du genre dans son Joseph, & s'éleve plus haut, à ce que nous croyons, avec succès dans ce nouvel ouvrage. La familiarité habituelle avec Homère, & comme disoit un Italien, homme d'esprit, la bénédiction poétique attachée à un tel commerce, ont fortifié l'accent naturellement modeste de l'auteur ; & après avoir, dans son Joseph, enfilé la musette patriarchale, il essaye aujourd'hui de faire retentir la trompette épique.

Un inconvénient très-ordinaire à la prose poétique, est de redire follement ce qui a été mieux dit en vers. Mais cet inconvénient est ordinaire aux vers eux-mêmes. Presque toujours un bon endroit d'un poëte m'en rappelle un meilleur des autres, & la bénédiction poétique va rarement jusqu'à rendre les gens créateurs ; & le *Carmina non prius audita* d'Horace, est au si rare pour les vers que pour la prose. Pour en finir sur cette thèse, la prose poétique est ce qu'on appelle dans les arts un moyen affaibli, mais qui n'est pas sans effet : elle est à la poésie & à son harmonie enchaîtement ce qu'est à la peinture & au prestige de ses couleurs le dessin ou la gravure. L'impétueux la Fage se montre sublime dans de simples croquis à la plume. Andran me rend le Brun, Bartolozzi le Corrège, & Bitaubé m'offre une composition épique. Il a de la force, de la grâce, de la variété, des comparaisons riches & nombreuses, qu'il sait tantôt développer avec harmonie, tantôt resserrer & lancer rapidement comme une simple métaphore. Son sujet est grand & favorable à l'enthousiasme, quoiqu'il exclue le merveilleux de la religion, ainsi que de la fable. C'est dans les champs de l'histoire qu'il court, & non dans les espaces de l'invention : il ne peut être Homère ; il ne peut faire agir les dieux, ni même Circé, Alcine & la magie. Il faut que, comme Lucain & l'auteur de la Henriade, il puise presque toutes ses ressources dans le cœur humain.

Je peindrai le courage de ce peuple peu nombreux, qui, combattant de formidables armées, conquit sa liberté, fit revivre son antique gloire, & , digne descendant du Batave, arracha ses provinces des chaînes de l'Espagnol, & les unit d'un lien fortuné.

Son ton s'éleve après ce simple début, il invoque la liberté & l'entre en matière ; il trace d'avance les caracteres de Philippe II, du duc d'Albe, de Guillaume de Nassau ; & comme il y a des faits antérieurs à raconter & une exposition d'intérêts à faire, il choisit ainsi que Virgile & Voltaire, la forme d'un récit fait par le héros. Guillaume est arrivé en France, où Coligny & le jeune Henri de Navarre (depuis Henri IV) s'informent de ses nobles aventures.

Les guerriers français sont présents à l'entrefeu. « Les Bataves accourent & prêtent, au récit de leur chef, une oreille attentive.

Des sieges de saison, formés par la nature, ombragés d'un feuillage odorant, s'élevoient en ce lieu. Coligny conduit Guillaume sur le plus éminent ; & tous, Français & Bataves, unis par les mêmes sentimens, se placent autour de lui. La Loire, étincelante de ses rayons naissans de l'aube du jour, couloit à leurs pieds ; de frais zéphirs, après avoir voltigé sur les eaux, venoient agiter le feuillage, & répandre, avec les douces ondulations de l'air, les parfums qu'ils exhalaient sous un ciel serein & tranquille.

Comme au sein des Pyrénées de vastes rochers captivent l'attention du voyageur, & sont tout-à-coup effacés par une montagne majestueuse qui embrasse l'horizon, & qui, de son front élevé par de-là les nues, brave la foudre, & semble seule soutenir la voûte des cieux ; ainsi, près de faire entendre sa voix au nom d'un peuple, Guillaume paroît dans cette assemblée.

Il n'y a que de beaux vers qui soient plus beaux que cette belle prose descriptive. Je n'y critiquerai que la montagne qui embrasse l'horizon ; ce n'est pas le mot : elle en occupe le fond, elle couronne, elle domine ; la langue italienne droit hardiment *iranneggia*, comme Virgile a dit d'un grand arbre : *Imperat arvis*.

Les caracteres des personnages de M. Bitaubé sont bien soutenus ; le mouvement des passions bien saisi ; l'expression de l'héroïsme grande, dans sa enlure ; plusieurs de ses combats sont très-beaux, & il en a de tous genres ; il a des héroïnes aussi, elles joignent la tendresse à la valeur, & les épisodes sont touchans. Il faudroit, pour justifier tous ces éloges, des citations ; des citations recueillies aussi quelques négligences. La famine de Leyde, au neuvième chant, ne nous paroît pas un tableau aussi frappant que son horrible l'exige. Il y a un autre tableau à peine exquis : la vengeance barbare d'un soldat sur un prisonnier espagnol. « N'est-ce pas toi qui m'envoyas la tête sanglante de mon père. Je la vis tomber à mes pieds ; & je la vois sans cesse. Disant ces mots, il le saisit, lui ouvre le

» sein, arrache le cœur ; mais soudain il le rejette & s'écrie : il est trop amer. Ses concitoyens le fuient avec horreur ; il court & veut se fuir lui-même ».

De tels objets doivent être écartés quand on ne peut qu'en présenter l'horreur. Le Dante me la fait ressentir toute entière à la vue du comte Ugolin qui, tenant entre ses dents la tête de son ennemi, *del fiero impasto solleva la borsa*. Mais il joint la pitié à l'épouvante, quand ce même Ugolin me peint sa prison, la mort lente de ses enfans & sa douleur paternelle. Il faut que les arts évitent de soulever les sens s'ils ne peuvent en même-tems doler profondément le cœur. L'immortel Poussin a peut-être manqué à cette règle dans la représentation d'un martyr qui est en mosaïque à Saint-Pierre de Rome. Tout le tableau est ensanglanté par un long cordon d'entrailles qui sort du ventre du patient. Cet objet révolte.

Le dixième livre de M. Bitaubé termine les combats par la fête brillante de la Liberté. Nous terminerons en deux mots ce que les bornes de ce journal permettent de dire. Ce n'est pas ici un poëme, non plus qu'un beau dessin n'est pas un tableau. Les poëmes sont rares, le génie de l'invention encore plus. Mais une composition poétique, exécutée en belle prose, peut se placer immédiatement après les grands poëtes & avant tous les médiocres. Nous réclamons de tels honneurs pour le seul Fénelon ; le public seul peut autoriser M. Bitaubé à y prétendre.

B. V.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen LATOÛ.

Séance du 28 ventôse.

Carnus présente deux projets de résolutions, résultats des derniers comités généraux ; ils sont adoptés. Par l'un, les dépenses du corps législatif pour l'an 5°, sont fixées à six millions & tant, & celles du directoire exécutif à 1560 mille francs.

Le conseil ordonne l'impression d'un projet de résolution présenté par Rouyer, tendant à ce qu'à compter du 1^{er} floreal la solde des troupes soit payée en argent.

Au nom d'une commission spéciale, Baffroy présente un projet de résolution sur la garantie des titres des ouvrages d'or & d'argent.

Déjà, dit-il, depuis trop long-tems des plaintes multipliées s'élevent sur tous les points de la république contre la fraude, autrefois si rare, & maintenant trop commune dans le titre des matieres d'or & d'argent ouvrées & livrées au commerce.

Cependant la sûreté du titre, autant que la variété des dessins, l'élégance des formes & la perfection de l'exécution dans les ouvrages d'orfèvrerie, avoient rendu toutes les nations tributaires de l'industrie française. Les journées laborieuses de nos artistes s'exportoient, pour ainsi dire, & alloient s'échanger contre le métal monnoyé du riche étranger, jaloux d'ajouter au luxe des métaux celui du beau dans la maniere de les employer.

Cette industrie vivoit ainsi, au sein de la société qui la protégeoit, la source des métaux devint, chez tous les peuples civilisés, nécessaires comme signe d'échange, ou utiles, comme ustensiles, à l'usage domestique de ceux à qui la fortune donne les moyens de les procurer.

Maintenant cette source féconde est presque tarie. La cupidité substituée à cette antique probité si renommée des orfèvres de France, & sur-tout de Paris, & la fraude usurpant les droits de liberté, ont éloigné la confiance, sans laquelle le commerce de l'orfèvrerie française ne peut plus que balancer celui des nations dont les métaux sont généralement connus pour être d'un titre fort inférieur à celui de nos monnoies.

Les différentes assemblées nationales, depuis la constituante inclusivement, ont montré l'intention de remédier au mal & de rétablir la surveillance, par laquelle tous les gouvernemens de l'Europe s'assurent & garantissent à tous la hauteur ou la foiblesse du titre auquel se trouvent les métaux ouvrages, dont ils favorisent la fabrication ou la vente.

Les passages fréquens & subits d'une situation à une autre, l'effervescence des esprits, la confusion des mots avec les choses, l'exaltation des idées, l'exagération même des principes, la tourmente révolutionnaire enfin, ont constamment retardé le rétablissement si important de l'ordre en cette matière.

Une constitution légale, librement consentie par le peuple français, l'existence du gouvernement qu'elle établit, l'organisation régulière des autorités qu'elle a créées, vous permettent de vous occuper maintenant des questions importantes, de la solution desquelles doit dépendre le mode de surveillance le plus conforme au régime d'un peuple libre, & le plus favorable à l'activité du commerce intéressant de Porfèvrerie.

La commission spéciale dont j'ai en ce moment l'honneur d'être l'organe, en vous présentant le résultat de ses réflexions & de son travail, a cru devoir ménager vos instans. Elle n'appellera point votre attention sur des questions qui ne peuvent paroître douteuses qu'aux hommes qui n'ont jamais médité sur les divers intérêts des grandes associations civilisées. Ainsi, elle a pensé qu'il seroit maintenant oiseux de discuter, par exemple, si l'austérité républicaine permet l'autorisation légale de la fabrication des ouvrages d'or & d'argent, dont l'usage n'est mal-à-propos regardé par quelques-uns que comme un objet de luxe.

Nous ne sommes plus au tems où on vouloit persuader à tous qu'on ne peut aimer sa patrie que sous les haillons de la misère, & que la république, comme le christianisme, consiste dans l'abnégation de toutes les jouissances, & n'existe que dans le dénuement de tout ce qui n'est point fer & pain.

Une nation trop populeuse pour occuper tous les membres à la culture de son sol ne s'alimente que par l'industrie.

Comme elle a besoin d'une force armée proportionnée à l'étendue de son territoire pour le garantir de l'usurpation étrangère; comme elle a besoin d'administrations proportionnées à sa force populeuse, il faut qu'elle facilite l'accroissement de la fortune publique, en donnant aux citoyens laborieux les moyens d'accroître la leur & d'entretenir ainsi la source qui alimente le trésor public.

Eh! dans un pays comme la France, que deviendrait le pauvre, s'il n'y avoit point de riche qui pût l'occuper & le salarier? Et que deviendrait encore le pauvre à côté du riche, si l'industrie, qui rend le premier utile au second, ne pouvoit procurer à l'un ce que l'autre peut dépenser?

Bellroy lit un projet de résolution en plusieurs titres. Gilbert-Desmolières présente quelques observations dont le conseil ordonne l'impression, & il ajourne la discussion.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 23 ventôse.

Sur le rapport de Delchet, le conseil approuve une résolution du 21 ventôse, qui autorise un échange entre l'administration du Puy-de-Dôme & le citoyen Chassaing.

Barbé-Marbois fait un rapport sur les états adressés, il y a quelque tems, par le directoire, pour faire connoître au corps législatif la situation des finances. Quelques-uns de nos collègues, dit-il, ont pensé qu'il auroit mieux valu faire le rapport en comité secret; mais après l'avoir entendu, vous jugerez qu'il n'y a rien dans ce rapport qui ne puisse être lu publiquement. Je vais donc le faire dans cette séance, à moins que le conseil n'en ordonne autrement.

Il examine successivement les divers chapitres des comptes fournis par les ministres de la justice, de l'intérieur & des finances.

Le conseil ajourne à demain la suite du rapport.

Bourse du 28 ventôse.

Amsterdam....60 $\frac{1}{4}$, 62 $\frac{1}{2}$.	Lausanne..1 $\frac{1}{4}$ 30 j., 3 $\frac{1}{4}$ 3 m.
Idem courant.....58 $\frac{1}{4}$.	Londres.23 l. 15 s., 23 l. 10 s.
Hamb...192, 191 $\frac{3}{4}$, 189 $\frac{1}{2}$.	Inscrip.....9 l., 8 l. 17 $\frac{1}{2}$.
Madrid.....11 l. 5 s.	Bon $\frac{3}{4}$ g l. 3 s. 9 d., 5 s., 4 s.
Madrid effective.13 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.	Mandat....46 s., 47, 44 $\frac{1}{2}$.
Cadix.....11 l. 2 s. $\frac{1}{2}$.	Or fin.....102 l. 10 s.
Cadix effective....13 l. 5 s.	Ling. d'arg..50 l. 11 s. 3 d.
Gènes.....92 $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$; 91 $\frac{1}{2}$.	Piastre.....5 l. 4 s. 9 d.
Livourne.....102.	Quadruple....79 l. 5 s. $\frac{3}{4}$.
Bâle...1 $\frac{1}{4}$ 30 j., 3 $\frac{1}{4}$ 3 m.	Ducat d'Hol.....11 l. 7 s.
Lyon.....au pair.	Souverain.....34 l.
Marseille.....au pair.	Guinée.....25 l.
Bordeaux.....1 bénéf.	

Espirit $\frac{3}{4}$, 460 livres. — Eau-de-vie 22 deg., 365 liv. — Huile d'olive, 1 liv 10 s. — Café Martinique, 2 l. 2 s. — Idem Saint-Domingue, 1 liv. 18 s. $\frac{1}{2}$. — Sucre d'Haïbourg, 2 liv. 6 s. — Sucre d'Orléans, 2 l. 3 s. — Savon de Marseille, 1 liv. 6 d. — Chandelle, 13 s. — Sel, 7 liv. 10 s. le $\frac{6}{10}$.

Pensées du cardinal de Retz, 1 vol. in-18. Se vend par douzaine à l'imprimerie du Journal d'Economie publique, rue de Buffault, fauxbourg Montmartre; & en détail, chez Maret, Desmeis & Brigitte Matthey, libraires, au palais Egalité. Il y a des exemplaires sur papier velin.

Il n'y a peut-être point d'ouvrages dans notre langue qui offrent plus de pensées fines, brillantes, profondes, applicables à l'état où se trouve la France, que les Mémoires du Cardinal de Retz. Il y avoit aussi peu d'hommes de lettres plus en état de faire un excellent choix de ces pensées qu'Adrien Lezay. Il est sans doute bien au-dessus d'un pareil travail; mais peut-être pour le bien exécuter falloit-il y être supérieur. Plus on a d'esprit, de goût, d'habitude de réfléchir, plus on est frappé de la sagacité, de la justesse & de l'originalité des vues qu'offrent les mémoires de ce cardinal, qui, après Tacite, est de tous les écrivains celui qui a le mieux saisi le plus ingénieusement peint les mouvemens des caractères, les passions, de l'esprit de parti dans les tems de troubles & d'agitations populaires. Adrien Lezay a mis à la tête un discours ingénieux sur les moyens d'accroître la certitude des connoissances humaines en vérifiant une à une toutes les vérités déjà connues. Quelque mérite qu'il y ait dans ce petit volume, le public attend de ce jeune écrivain quelque ouvrage plus digne encore de l'esprit supérieur & des rares talens qu'ont annoncés ses premiers essais.